



Figure 1: Photo de focus group discussion lors de la mission conjointe avec le DP/Action humanitaire du Ganzourgou à Kuilmasga

RAPPORT MENSUEL DE MONITORING DE PROTECTION

Plateau-Central Octobre 2021

Chiffres clés

1 Victime

1 Incident

Tendances



Evolutions des effectifs des victimes



Résumé

La crise sécuritaire que traverse le Burkina Faso affecte les différentes régions. A cet effet le Plateau-Central en dépit de sa stabilité sur le plan sécuritaire, accueille **18.081 PDI** selon les chiffres du **CONASUR** en date du **30/09/21**. Les PDI proviennent en majorité des régions du Sahel et du Centre-Nord.

Cette stabilité sécuritaire favorise la quasi-fonctionnalité des services sociaux de base et le nombre faible d'incidents dans le Plateau central. Au cours de la période sous couverture un seul incident en lien avec la protection de l'enfant a été enregistré. Il s'agit de l'abandon d'un nourrisson (garçon) au sein de la communauté hôte par sa mère dans des buissons. Après avoir été saisi, les services de santé et de police ont pu retrouver la mère du bébé et une procédure est actuellement en cours. Également des violations de droits liés aux VBG ont été signalées notamment **07 cas** dont les survivants sont des **PDI**.

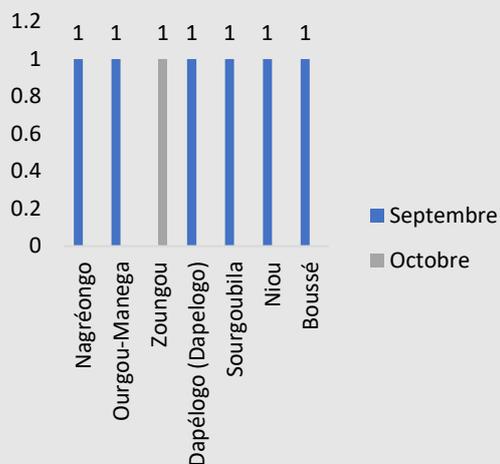
95 nouvelles PDI provenant des régions du Centre-Nord et du Sahel, ont été identifiées et orientées vers les services en charge de l'action humanitaire pour leur profilage.

Courant la période 14 cas positifs à la Covid-19 ont été enregistrés dans le Plateau central soit une hausse de plus 09 cas comparativement au mois passé.

Également, deux missions conjointes de suivi des activités du projet Protection HCR ont été effectuées avec les services en charge de l'Action humanitaire dans les provinces d'Ouhritenga et du Ganzourgou et un renforcement de capacité a été effectué avec la collaboration des services de l'action humanitaire de l'Ouhritenga au profit des structures communautaires autour des thématiques de VBG et des techniques de mobilisation et d'animation communautaire.

De façon générale, il ressort du monitoring communautaire que les PDI au Plateau central sont dans des conditions de vie précaires du fait de la réponse très limitée des acteurs de réponse (INTEROSOS, Action humanitaire, Association YIHKRI) et de la durée de séjour prolongé (plusieurs années sans aucune réponse adéquate). Les besoins alimentaires, d'abris, d'eau,

Tendances par Commune



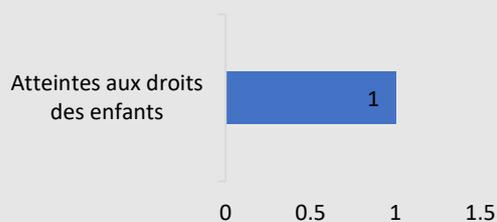
Catégorie des victimes



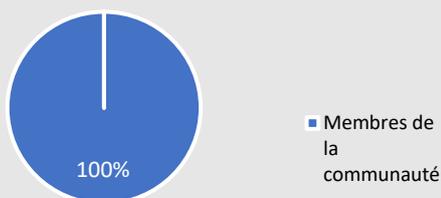
Statut des victimes



Catégorie des violations



Auteurs présumés



Participants aux focus groups

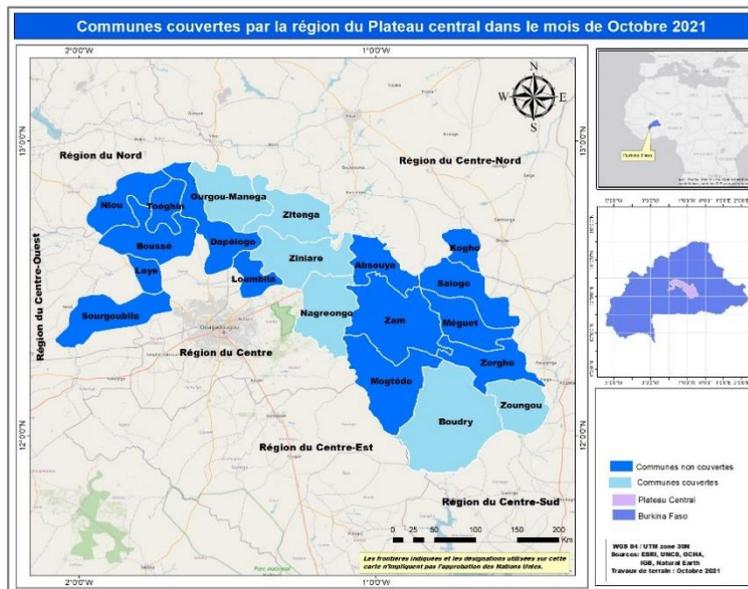
d'AGR, de santé et d'éducation sont criards. Cette précarité pourrait expliquer la fréquentation des sites d'orpillage (surtout par les enfants), la déscolarisation, l'exploitation économique des PDI par les communautés hôtes...

Afin de réduire ces risques de protection dus à la précarité des conditions de vie des PDI, il s'avère nécessaire pour les acteurs de réponse en matière de sécurité alimentaire, d'abris, de Wash et de protection de l'enfance d'apporter des soutiens urgents pour alléger la souffrance des PDI dans le Plateau central.

Zone de couverture

Au total, ce sont **09** communes qui ont été couvertes, il s'agit :

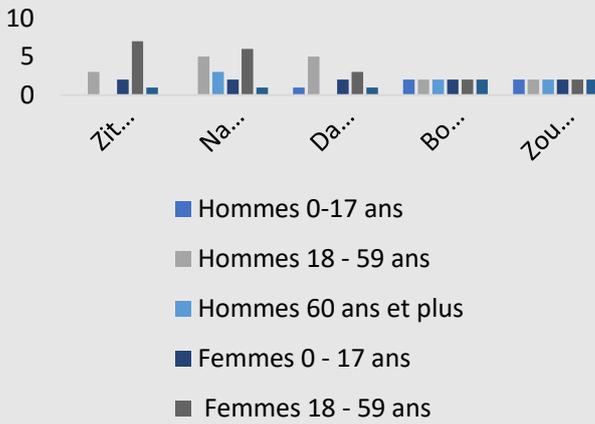
- Province du Ganzourgou : communes de Boudry, Mogtéo, Zougou,
- Province du Kourwéogo : commune de Niou (à distance)
- Province d'Oubritenga : communes de Dapélogo, Nagréongo, Ourgou-Manega, Ziniaré et Zitenga.



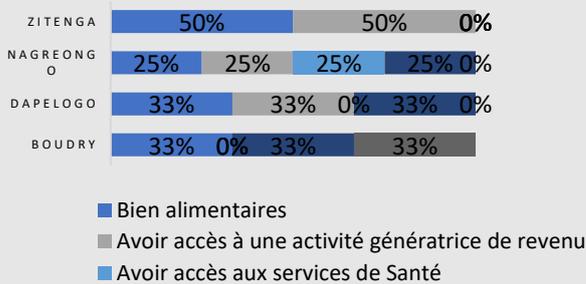
Dans le cadre du **monitoring régional P21** dans ces communes suscités, **64** entretiens ont été réalisés. Pour le monitoring communautaire **05 focus groups** de discussion ont été réalisés avec **66** personnes touchées dont **29** hommes et **27** femmes. Également **09** entretiens réalisés pour l'outil de collecte indice de monitoring permettant de mieux cerner l'environnement de protection. Au cours de ces activités aucune zone à risque n'a été identifiée sauf quelques difficultés d'accès lié à l'état défectueux des voies.

Etat de droit

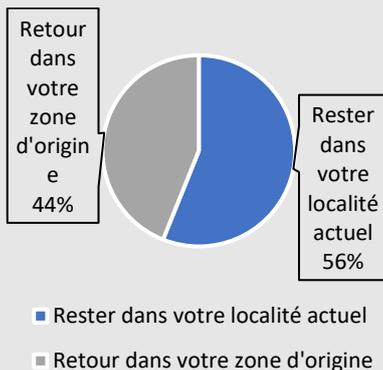
La région du Plateau Central connaît une stabilité sécuritaire ; Les services étatiques dont les services sociaux de base, et décentralisés fonctionnent normalement. Cependant, les services de l'action humanitaire en charge du profilage des PDI



Besoins prioritaires



Solutions durables



Typologie des conflits existant dans la région

n'arrivent pas à faire l'enregistrement et l'assistance alimentaire continu des PDI. Il y'a **95 PDI** (en provenance du Sahel pour la majorité) qui sont en attente de leur profilage et d'un appui en **vivres, abris, AME**.

La présence des FDS dans les différentes provinces rassure les populations hôtes et les PDI sur le plan sécuritaire. Des contrôles réguliers sur les différents axes garantissent la libre circulation des personnes et des biens dans toutes les communes de la région.

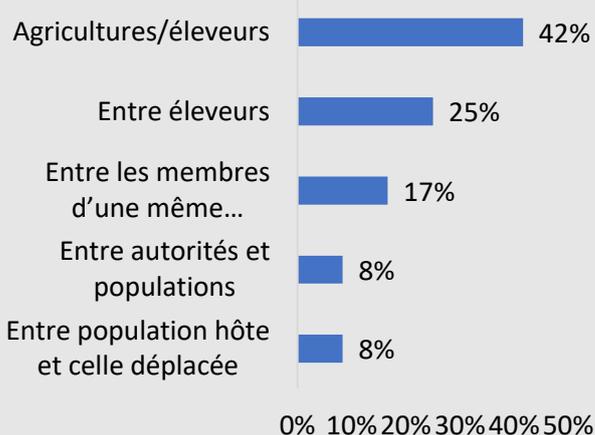
Protection basée sur la communauté – comités de protection

Dans le cadre des activités de protection dans le Plateau central, les membres des comités de protection, les points focaux (du monitoring de protection et des centres communautaires) ainsi que les comités féminins de paix et les comités mixtes de prévention et gestion des conflits ont participé dans la réalisation des activités.

- ❖ **Monitoring de protection** : les points focaux et membres de comités de protection ont facilité la mobilisation pour la réalisation de **05** focus groups, et **09** entretiens pour l'administration de l'outil indice de monitoring. Ils ont aussi assuré le relais d'information d'**1** incident de protection notamment l'abandon d'un nourrisson dans la commune de Zoungou.
- ❖ **Mouvement de population** : **95** PDI arrivées dans le Plateau central en provenance du Sahel et centre-nord. Elles sont installées dans les communes de Dapelo et Zitenga.
- ❖ **Comités féminins de paix et cohésion sociale et les comités mixtes de prévention et gestion des conflits** : les membres de ces différents comités ont réalisé des sensibilisations sur la cohésion sociale notamment **06** séances de sensibilisation ayant touché **160** personnes dont **78** hommes et **82** femmes.
- ❖ **VBG-PSS** : Les points focaux des centres ont facilité la réalisation de **11** causeries éducatives sur les VBG dans les centres et également la réalisation de **05** animations psychosociales au profit des enfants et adultes.

En vue de renforcer la capacité des points focaux des centres, une formation a été effectuée avec la collaboration des services en charge de l'action humanitaire de l'Oubritenga sur les techniques d'animation, de mobilisation communautaire et les VBG. Au total 17 personnes dont 07 femmes et 10 hommes ont pris part à cette formation.

Pour une meilleure protection communautaire, il serait judicieux de renforcer les capacités des points focaux monitoring de protection, les membres des comités de



protection au regard de leur apport dans la mise en œuvre des activités du projet.

Protection de l'enfance

Au cours de ce mois **01** incident en lien avec la protection de l'enfance a été enregistré dans le Plateau central. Il s'agit d'un nourrisson qui a été abandonné par sa mère dans des buissons dans le village de Kuilmasga (Zoungou). Après des investigations par la police et les services de santé, la mère de l'enfant (une fille d'environ 20 ans) a été retrouvée et est entre les mains de la police. Cet incident pourrait s'expliquer par les pesanteurs socio-culturelles car une fille non mariée (selon la culture de la localité) qui tombe enceinte est bannie de la famille.

Également des cas de violations de droits sont signalés lors du monitoring de protection. Ces violations de droits constatés sont entre autres : le droit à la protection et l'unité familiale, le droit à la santé, le droit à l'éducation, le droit à une alimentation suffisante, la violence physique...

En effet des cas d'enfant séparé ont été signalés lors des focus groupe de discussion dans les différentes communes et souvent ces enfants vivent dans des conditions précaires. C'est le cas d'un orphelin (PDI) de 04 ans qui vit avec sa tante à Tanghin manéga (commune d'Ourgou-Manéga).

Ensuite une fille PDI de 16 ans a été victime de violence physique et d'exploitation par le travail par les membres de la famille d'accueil où elle travaille comme une aide-ménagère dans le village de Nagreoukoudgo (commune de Nagréongo).

En outre le phénomène de mobilité des enfants est une triste réalité dans le Ganzourgou car selon des sources locales, il y a des réseaux de recrutement des enfants pour les sites d'orpaillages à l'intérieur et à l'extérieur du pays (Mali, Guinée, Côte d'Ivoire...). Malgré les conséquences et les efforts de certains acteurs tel que TDH, CREDO ce phénomène perdure.

Par ailleurs l'accès à l'éducation demeure un défi réel pour les enfants PDI surtout en cette période de rentrée scolaire. Ce défi est lié au manque de document pour l'inscription, le manque de moyens financiers pour les frais de scolarité et fournitures des enfants. C'est le cas d'une dizaine d'enfant exclus de l'école à kuilmasga dans la commune de Zoungou.

Enfin le déficit alimentaire expose les enfants (et certaines femmes) à des pratiques de mendicité dans les rues, marchés, sites de PDI et les espaces publics. Ce constat est fortement perceptible dans le site de PDI à Nagréongo, dans la ville de Ziniaré notamment dans les marchés et stations-services.

Ces violations de droit et risques de protection s'expliquent en majorité par l'extrême pauvreté et l'ignorance sur certaines

pratiques néfastes au développement de l'enfant. Cette situation interpelle les acteurs de la protection de l'enfance pour des actions urgentes de réponse à travers la prise en charge scolaire, la formation socio-professionnelle, les appuis aux femmes pour des AGR, la prise en charge alimentaire et nutritionnelle. Les sensibilisations de proximité doivent être renforcées afin d'améliorer les perceptions des communautés sur certains risques et vulnérabilités.

Violences sexuelles et sexiste (SGBV)

En termes de SVBG, **07 cas** ont été enregistrés au cours de la période sous revue dont **04 cas** dans l'Oubritenga et **03 cas** dans le Ganzourgou. Les typologies sont entre autres le déni de ressources (**03**), le viol (**01**), et la violence psychologique (**03**). Les **07** survivantes ont reçu un appui psychosocial et leurs plans d'action individuels sont en cours d'élaboration en vue d'une réponse adéquate.

Tableau illustrant les typologies de VBG enregistré au cours du mois d'octobre par commune dans la région du Plateau-central

	Nagréongo	Zorgho	Total
Déni de ressources, service ou opportunité	2	1	3
Viol	1		1
Violence psychosociale	1	2	3
Total	4	3	7

Dans le cadre de la prévention des VBG, des causeries éducatives ont été réalisées sur les sites de PDI et les centres communautaires. Ce sont au total **11 causeries** sur le thème : « **L'excision** » qui ont touché **197** personnes dont **68** hommes, **101** femmes, **23** filles et **05** garçons. Ces causeries ont permis aux participants de dénoncer certaines pratiques de VBG et d'expliquer ces pratiques par les pesanteurs socio-culturelles et religieuses. Ces cadres d'échanges sont le lieu pour les femmes surtout de réitérer leurs besoins urgents qui sont d'ordre alimentaire, d'hygiène, d'AGR, d'abris, de santé, d'eau. Le défi pour les participantes aux sensibilisations est de bénéficier d'une assistance qui leur permette de se prendre en main.

En ce qui concerne les activités psychosociales, **05** animations (jeux de société, contes du terroir, concours de dessins) ont été réalisées aux profits des enfants et des hommes dans les centres communautaires de Ziniaré, Nagréongo et Kuilmasga. Au total **75** personnes ont été touchées dont **38** garçons, **27** filles et **10** hommes.

Lors du monitoring des problèmes de cohabitation entre communautés ont été signalés notamment dans la commune de Zitenga (village de Léléxe) où les champs de certaines PDI servent de pâturage pour les animaux de personnes de la communauté hôte.

Au sein de la communauté hôte à Zitenga, une vielle a été expulsée par les habitants car elle est accusée de sorcellerie. Toujours dans la problématique de cohabitation pacifique, une tension entre les PDI et les services de la mairie est liée à la fermeture d'un forage d'eau (Pompe à motricité humaine) par les services de la mairie alors que cette pompe servait de point d'approvisionnement en potable pour les PDI. Cette fermeture de la pompe à clé par la mairie n'a pas été justifiée auprès des communautés. Ce qui a suscité cette consternation au sein des PDI qui s'indignent à cet effet face au manque d'eau et à la fermeture de la pompe sans aucune explication.

Des sensibilisations sur les thématiques de cohésion sociale ont été réalisées dans le Ganzourgou au profit des jeunes, des femmes et hommes. Au total **16** sensibilisations réalisées sur les thèmes : « **Cohabitation pacifique entre PDI et communauté hôte** », « **la promotion de la paix et le vivre ensemble** » et « **Participation et implication des jeunes pour une coexistence pacifique dans un contexte marqué par l'insécurité** ». Ces sensibilisations ont touché **386** personnes dont **93** garçons, **62** filles, **122** hommes et **109** femmes. Les participants ont pu identifier les conflits qui mettent à mal la cohésion sociale notamment les litiges fonciers autour de la zone SONATUR à Sapaga et Zempasgo (Zorgho) qui date au moins 10 ans, les conflits religieux, les conflits liés aux terres pour l'exploitation agricole et le pâturage (notamment la non-délimitation des zones pastorales et agricoles à Boudry), les conflits entre PDI et hôtes autour des points d'eau ...

Au regard de la situation globale, des actions de sensibilisation doivent être renforcées et un plaidoyer mené auprès des autorités et des acteurs humanitaires pour une réponse aux différents besoins à l'accès à la terre, logement, l'eau.

Personnes à besoins spécifique (PBS)

Lors de la réalisation des focus groups, les participants ont signalé la présence de différents types de PBS (malades chroniques, personnes vivant avec un handicap, les enfants à risque...) au sein de leurs communautés. Ils ont reconnu que les personnes à besoins spécifique les plus exposés sont les enfants de moins de **17** ans (filles comme garçons), les femmes cheffes de ménages, les malades chroniques, les personnes vivant avec handicap et les femmes et hommes de 18 à 59 ans.

En effet les enfants sont exposés aux abus, maladies et exploitations du fait de l'extrême pauvreté des parents. C'est le cas de cette fille PDI de 16 ans victime de sévices corporels et d'exploitation par le travail dans la commune de Nagréongo car elle se trouve dans une famille d'accueil comme aide-ménagère. Sans oublier que cette précarité des conditions de vie entraîne des cas de déscolarisation, de fréquentation des sites d'orpaillage par les enfants, ...

Ensuite les femmes cheffes de ménages sont exposées aux risques de VBG du fait qu'elles n'ont pas de revenu ni AGR avec la charge du ménage au quotidien. Certaines femmes cheffes de ménages sont obligées de ramasser des agrégats et vendre ou d'aller dans des villages environnants pour la récolte dans les champs des communautés hôtes en contrepartie de modestes sommes.

En outre les personnes vivant avec un handicap et les malades chroniques sont vulnérables du fait de leur mobilité réduite, la distance à parcourir pour accéder à certains services essentiels tels que l'eau potable, les soins médicaux et même pour combler les besoins alimentaires. A titre illustratif, deux filles PDI de 09 et 19 ans vivant avec un handicap dans la commune d'Ourgou-Manega ont du mal à se déplacer pour leurs différents besoins. Ces PBS ont également des difficultés à obtenir une AGR ou un emploi rémunéré alors que les proches parents également sont dans des conditions vie précaires.

Enfin les hommes et les femmes de 18 à 59 ans sont des groupes à risque du fait qu'ils ont les charges des enfants, des personnes âgées, malades chroniques et les personnes vivant avec handicap alors qu'ils ont des revenus très bas et irréguliers en exerçant des travaux champêtres, de manœuvres, de ramassage des agrégats. On a l'exemple de 06 femmes PDI, identifiées lors du monitoring à Lemnogo (commune de Zitenga) qui ont besoin d'un appui financier pour reprendre leurs activités commerciales ; Ce qui les permettait de subvenir aux charges du ménage avant le déplacement forcé. Aussi certains hommes sont contraints à migrer sur les sites d'orpaillage dans les régions des cascades, Haut-bassins, Boucle du Mouhoun, Sud-Ouest dans l'espoir d'améliorer les conditions de vie de leurs familles.

Afin de réduire ces risques, une assistance doit être apportée aux PBS et des stratégies pour des actions durables (AGR) engagées.

LTP dans la zone de déplacement et de retour

L'accès à un logement décent est un défi quotidien pour la majeure partie des PDI dans le Plateau central notamment les PDI qui sont sur les sites non-aménagés dans les communes d'Ourgou-Manega (Loyargo) et Nagréongo sans ignorer ces PDI qui sont dans des maisons de location dans les communes urbaines et rurales. En effet les abris sur les sites non-aménagés sont constitués de sachets, sacs délabrés, de hangar. De nombreux PDI vivent dans la promiscuité et des conditions d'hygiène extrêmement précaires (toilettes qui laissent à désirer, défécation à l'air libre...).

Les PDI qui vivent dans des maisons de location dans les communes urbaines comme rurales expriment des difficultés pour honorer les loyers qui varient entre 2.500F et 15.000F en fonction des localités. A titre d'exemple dans le quartier Yargo (commune de Zitenga) il y'a des PDI venus d'Oursi (Sahel) qui vivent sous des hangars pour la majeure partie et une partie dans une maisonnette de 10 tôles (dont le loyer coûte 5.000f/mois) avec plus de 10 personnes.

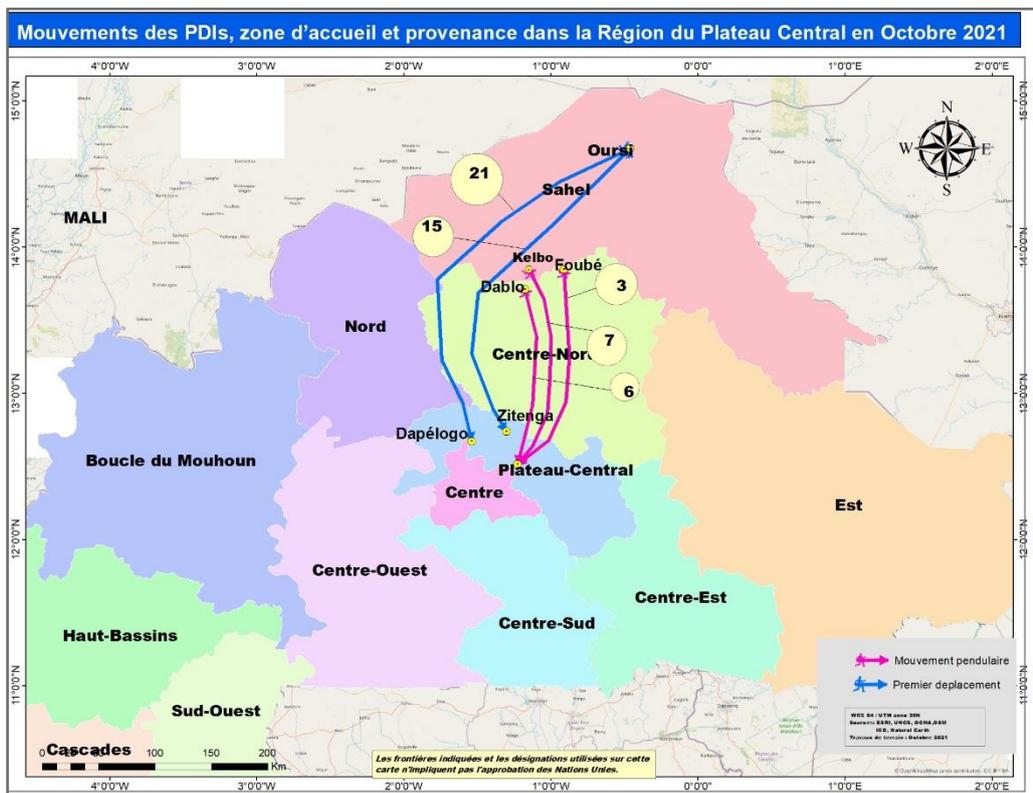
Le problème d'accès aux terres pour les besoins de pâturage et d'agriculture est une réalité commune dans les différentes localités d'accueil de PDI dans le Plateau central. Cela crée des tensions entre les différentes communautés. C'est le cas dans le village de Léléxé (commune de Zitenga) où certaines PDI sont confrontées aux dégâts dans leurs champs par les animaux des communautés hôtes.

De façon générale l'accès difficile aux terres pourrait s'expliquer par le fait que de vastes espaces ont été vendues aux promoteurs immobiliers ainsi qu'aux personnes nanties (qui paient pour en faire des fermes ou des réserves).

Un plaidoyer pourrait être mené auprès des autorités étatiques pour règlementer le prix de loyer en faveur des PDI, atténuer les problèmes d'accès. Les acteurs humanitaires pourraient soutenir la mise en place d'abris décents pour les PDI et d'interventions WASH au profit des communautés surtout dans les sites de Loyargo et Nagréongo.

Mouvement de population

Lors du monitoring de protection, **95 PDI (17 hommes, 20 femmes, 28 filles et 30 garçons)** nouvellement arrivées ont été signalées dans le Plateau central et orientées vers les services en charge de l'action humanitaire pour leur profilage. Il s'agit d'une part de mouvement primaire concernant **79 PDI** en provenance de la région du Sahel notamment de la localité d'Oursi (Province Oudalan) et d'autre part de mouvement secondaire concernant **16 PDI** en provenance du Soum (Kelbo) et Centre-nord (Sanmatenga). Les communes d'accueil sont Nagréongo, Dapélogo et Zitenga (Oubritenga).



ANALYSE : D'une part les mouvements primaires s'expliquent par la quête de sécurité suite aux attaques ayant engendrés des pertes en vies humaines dans la localité d'origine, des enlèvements et intimidations dont les populations ont été victimes. Ces PDI arrivées de la commune d'Oursi (Sahel) sont confrontés à des problèmes d'abris, d'alimentation, d'eau et d'hygiène. Pour preuve, certaines PDI vivent sous des hangars et plus de 10 personnes parmi eux sont dans une maisonnette de 10 tôles dans la commune de Zitenga.

D'autre part les mouvements secondaires des **16 PDI** se justifient par la détérioration du contexte sécuritaire dans leurs premières localités d'accueil notamment les communes de Dablo, Kelbo et Fouba où les **GANE** font des exactions (enlèvements, attaques, intimidations, meurtres).

Des actions urgentes doivent être engagées pour apporter un appui aux besoins des PDI arrivées de la commune d'Oursi dans le Plateau central.

Solutions durables

Au cours des focus discussions, les opinions ont été divergentes sur l'intention de retour dans la localité d'origine. La majorité des participants (56%) souhaite l'intégration locale du fait de la bonne cohabitation entre les communautés, le traumatisme vécu dans la localité d'origine et surtout l'incapacité de l'Etat à restaurer la paix dans ces zones (qui sont sous l'emprise des GANE). La minorité (44%) qui souhaite repartir invoque des problèmes de cohabitation (stigmatisation des PDI), le manque de terre pour l'agriculture et le pâturage, la faible réponse humanitaire, le manque de moyens financiers pour mener des AGR. Mais cette intention de retour est compromise par l'insécurité généralisée, l'absence des acteurs étatiques et les habitats détruits dans la localité d'origine.

Dans la perspective d'une intégration locale, les PDI expriment le besoin de formation professionnelle et d'accompagnement financier pour mener des AGR afin de se prendre en main vu le prolongement du temps de séjour (des années pratiquement et la persistance de l'insécurité) et la faible assistance (en vivre, abris, AME, Wash, AGR...) des acteurs de réponse dans le Plateau central.

Analyse contextuelle, défis et perspectives par territoire

Province	Communes	Contextes et défis	Perspectives
Oubritenga	Nagreongo	<p>Avec un contexte sécuritaire stable, la commune a un accès aux services sociaux de base. Néanmoins, 7.983 PDI (selon les chiffres du CONASUR du 30/09/2021) sont dans des conditions de précarité accentuée qui favorise les VBG. Ce sont 04 cas qui ont été enregistrés dans la commune de Nagréongo ce mois.</p> <p>La cohabitation entre les communautés hôtes et PDI est marquée par une stigmatisation des second (PDI) par les premiers (hôte). Le site non-aménagé présente des besoins en abris, en Wash car les toilettes sont délabrées. Les besoins en alimentation et moyens de subsistance sont également énormes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les activités de prévention et réponse aux VBG - Renforcer les activités de cohésion sociale au sein des communautés. -Apporter une assistance aux PBS
Oubritenga	Ziniaré	<p>Les PDI dans la commune sont en majeure partie dans des familles d'accueil ou dans des maisons de location. Alors, les besoins d'assistance en cash pour le loyer s'impose. Les PDI ont des mécanismes de résilience comme de petites activités de commerce ou champêtre (en tant que manœuvre). Mais ces activités les exposent à certains abus et exploitation (travail peu ou non rémunéré, utilisation des enfants au travail pour augmenter le revenu du ménage...).</p> <p>Souvent les PDI sont confrontées à des situations de marginalisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mener des sensibilisations sur la cohésion sociale entre les communautés - accentuer les sensibilisations sur les droits des PDI -Apporter une assistance aux PBS
Oubritenga	Zitenga	<p>Dans cette commune rurale, les PDI font face au déficit alimentaire, aux besoins d'abris, d'eau potable, de santé.</p> <p>Certaines PDI font face à la stigmatisation du fait de leur assimilation aux GANE. Les 64 PDI provenant du Sahel (Oursi) ont besoins urgemment d'un appui en vivre, abris, AME</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Apporter un appui en vivre, abris et AME aux nouvelles PDI -Renforcer les activités de cohésion sociale au sein des communauté. -accentuer les sensibilisations sur les droits des PDI -Apporter une assistance aux PBS
Oubritenga	Ourgoumanega	<p>Les PDI ont des problèmes d'accès à la terre pour mener l'agriculture et ils ont besoins d'assistance alimentaire, d'abris de Wash ainsi que de profilage car depuis leur arrivée (plus de 01 an, 6mois et 03 mois) ils n'ont pas reçu de visites ni d'assistance de la part des services de l'action humanitaire/Oubritenga.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les activités de prévention et réponse aux VBG -accentuer les sensibilisations sur les droits des PDI -Apporter une assistance aux PBS
Oubritenga	Dapélogo	<p>Dans cette commune rurale, les PDI font face au déficit alimentaire, aux besoins d'abris, d'eau potable, de santé.</p> <p>Ils expriment le besoin d'AGR pour pouvoir se prendre en main.</p> <p>Le problème d'accès à la terre et à l'assistance humanitaire se pose.</p> <p>Les 15 PDI arrivées nouvellement dans la commune ont besoins de vivre, abris, AME car au départ d'Oursi (Sahel) ces PDI ont pratiquement tout abandonné.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Renforcer les activités de cohésion sociale au sein des communauté. -accentuer les sensibilisations sur les droits des PDI -Apporter une assistance aux nouvelles PDI et aux PBS
	Boudry	<p>La commune présente une difficulté d'accès à certains services sociaux de base du fait de l'état dégradé des voies.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les activités de cohésion sociale

Ganzourgou		Les PDI sont victimes de stigmatisation et vivent dans des conditions précaires. Cette précarité contraint les PDI à migrer vers les sites d'orpaillage y compris les enfants.	- Poursuivre les activités de VBG. -Apporter une assistance aux PBS
Ganzourgou	Zoungou	Les PDI dans la commune vivent en quiétude avec la communauté hôte, mais les besoins alimentaires, d'abris, de santé et d'AGR sont criards.	- Poursuivre les activités de cohésion sociale dans la commune
Ganzourgou	Mogtédou	Les PDI dans la commune vivent en parfaite harmonie avec la communauté hôte. Mais les besoins l'alimentaire, d'abris, de santé ont poussé les PDI à se livrer à des activités de commerce sur les sites d'orpaillages ou à l'orpaillage proprement dit. Les enfants restent les victimes majeures de cet orpaillage souvent illicite. Le contexte sécuritaire est stable avec un accès aux services sociaux de base. On note des tensions de plus en plus fortes entre les agriculteurs et les éleveurs du fait de la non délimitation des zones agricoles et pastorales.	- Mener des sensibilisations sur les VBG, la protection de l'enfance - prévoir des programmes de réinsertion scolaire ou professionnels des enfants
Kourwéogo	Niou	Les PDI sont en majorité des éleveurs et se trouvent confronté à des problèmes d'accès à la terre pour le pâturage. Les besoins d'abris, d'alimentation, d'eau, WASH et d'AME se posent. Le climat entre les communautés est dominé par des tension au tour des terres (pour l'agriculture et l'élevage).	-Renforcer les activités de cohésion sociale au sein des communauté. -accentuer les sensibilisations sur les droits des PDI -Apporter une assistance aux PBS

Activités menées

➤ **VBG/PSS**

- **11** causeries éducatives sur le thème : « **L'excision** » ayant touchées **197** personnes dont **68** hommes, **101** femmes, **23** filles et **05** garçons
- **07** entretiens d'écoutes individuelles
- **07** dossiers de VBG ouverts
- **05** animations psychosociales (sensibilisation et séance de jeux de société) ayant touchés **75** personnes dont **38** garçons, **27** filles et **10** hommes.

➤ **Monitoring de protection**

- **05** focus groupes (**66** personnes dont **29** hommes et **27** femmes)
- **05** sensibilisations COVID-19 (**66** personnes dont **29** hommes et **27** femmes)
- **64** entretiens de collecte de données dans le cadre du **P21**
- **09** indices de monitoring.

➤ **Cohésion sociale et LTB/Comités de paix**

- **16** séances de sensibilisations ayant touchés **386** personnes dont **93** garçons, **62** filles, **122** hommes et **109** femmes

Réponse

- **07** prises en charge psychosociale au profit de 06 femmes et 01 homme

Recommandations

Domaines	Recommandations	Acteurs ciblés	Etat d'implémentation	Niveau d'urgence
Monitoring de Protection	<p>Assistance aux PBS sur tous les sites et communes d'Oubritenga, Gazourgou et Kourweogo (malades chroniques, personnes handicapées, femmes cheffes de ménage et aux personnes âgées), estime à plus de 500 PBS.</p> <p>Distribution de vivres et NFI dans toutes les communes de Oubritenga Ganzourgou et Kourweogo (au total 18.081 PDI concernés)</p> <p>Mise en œuvre d'AGR (solutions durables) au profit des PDI et des communautés hôtes.</p> <p>l'enregistrement continu des PDI pour intégrer les PDI presents depuis quelques mois dans certaines localités qui pas bénéficier de profilage et teste en marge de l'assistance(Loyargo, Nagreongo...)</p>	<p>cluster sécurité alimentaire PAM, Services de l'action humanitaire Ganzourgou et Oubritenga.</p> <p>Services de l'action humanitaire Ganzourgou et Oubritenga. HCR</p>	Non avancé	Urgent Une évaluation doit être menée afin de déterminer le nombre exact de PBS à assister
SGBV	<p>Sensibiliser sur les droits des femmes et la dénonciation des cas de VBG</p> <p>Mise en place d'AGR afin de réduire la vulnérabilité des femmes y compris les survivantes VBG</p>	<p>Sous Cluster SGBV (UNFPA, HCR, INTERSOS) Association YIIKRI Fédération WEND YAM</p>	Non satisfaisant aux regards des tendances	Court et moyen terme
Protection de l'enfance	<p>Sensibilisation sur les risques auxquels sont exposés les enfants et la nécessité de protéger les enfants surtout dans les sites de déplacés</p> <p>Formation professionnelle pour la réinsertion des adolescents</p> <p>Renforcer les actions de prévention et réponse, notamment des sensibilisations, des appuis en AGR, des formations socio-professionnelles, des prises en charge scolaire au profit des enfants et adolescents PDI afin de réduire ces risques auxquels les enfants sont exposés.</p> <p>Sensibiliser les communautés sur les risques que courent la population (les risques d'éboulement en saison hivernale) et les effets néfastes sur la santé et l'éducation des enfants.</p>	<p>Groupe de travail protection de l'enfant -Unicef, HCR, Intersos, Save the Children, TDH et CREDO_Zorgho RPE Oubritenga</p>	Non avancé	Court et moyen terme

Domaines	Recommandations	Acteurs ciblés	Etat d'implémentation	Niveau d'urgence
Cohabitation pacifique/LTP	<p>Réalisation des abris au profit des PDI sur les sites de Nagréongo et Loyargo(avec plus de 8.000PDI)</p> <p>Construction de latrines (Dapélogo, Loyargo, Yamana, Zitenga...</p> <p>Réalisation des infrastructures Wash sur le site de Nagréongo</p> <p>Plaidoyer auprès des autorités étatiques pour (i) faciliter l'accès à la terre des PDI , (ii) délimiter les zones de pastorales et agricoles et 'iii) pour la réduction des loyers en l faveur des PDI.</p> <p>Renforcer les capacités de ces acteurs communautaires qui sont d'un soutien majeur dans la mise en œuvre des activités</p>	Cluster Abris, Service de l'action humanitaire de Ziniaré Intersos	Non avancé	<p>Urgent</p> <p>Une évaluation d'urgence pourrait être menée afin de déterminer les besoins à satisfaire</p> <p>Court terme</p> <p>-Réaliser une analyse des conflits des zones d'intervention</p> <p>Court terme</p> <p>Court terme</p>

Annexes

Réponses ou actions d'orientations

	Hommes 0-17 ans	Femmes 18 - 59 ans	Femmes 0 - 17 ans	Femmes 60 ans et plus	Hommes 18 - 59 ans	Hommes 60 ans et plus	Total
Appui psychosocial	0	6	0	0	1	0	7
Total	0	6	0	0	1	0	7

#Violation par commune

	Atteintes aux droits des enfants	Total
Zoungou	1	1
Total	1	1

#Violation par Présumés auteurs

	Atteintes aux droits des enfants	Total
Membres de la communauté	1	1
Total	1	1

Mouvements des populations

Statuts	Lieux de provenance	Lieux de déplacement	Motifs/Causes de déplacement	de	Nombre de ménages
Mouvement primaire (79 personnes)					

Statuts	Lieux de provenance	Lieux de déplacement	Motifs/Causes de déplacement	Nombre de ménages
Personnes déplacées internes (PDIs)	Oursi/Oudalan	Dapelgo/Oubritenga	Suite aux attaques meurtrières des GANE	Environ 4 ménages de 15 personnes
PDIs	Oursi/Oudalan	Zitenga/Oubritenga	À la suite des attaques et intimidations des GANE	Environ 10 ménages de 64 personnes
Mouvement secondaire (16 personnes)				
PDIs	Fouba/Sanmatenga	Nagréongo/Oubritenga	Détérioration du contexte sécuritaire dans la première localité d'accueil	01 ménage de 03 personnes.
PDIs	Dablo/Sanmatenga	Nagréongo/Oubritenga	Détérioration du contexte sécuritaire dans la première localité d'accueil	02 ménages de 06 personnes
PDIs	Kelbo/Oum	Nagréongo/Oubritenga	Détérioration du contexte sécuritaire dans la première localité d'accueil	02 ménages de 07 personnes